

Procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025

Lieu : Espace Moreau

Horaire : 19 h 05 – 20 h 45

Participants : Le bourgmestre, l'échevin de la Participation citoyenne, de la Mobilité et des Travaux publics, deux coordinateurs du CQHE, quatre habitants, des représentants de la zone de police et d'Eghegoros. Deux personnes excusées.

Ordre du jour et développement

Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025 est approuvé. Les réponses du fichier « Questions en suspens » ont été transmises le 22 mai aux personnes présentes à la réunion précédente. Le CQHE remercie le bourgmestre, l'échevin et les représentants de la zone de police pour leur présence.

Points soulevés par courriel avant la réunion

Sécurité de l'intersection rue du Maquis / avenue Grosjean

Une demande sera faite pour aménager les parterres et améliorer la visibilité dans le carrefour.

Fréquence du bus STIB 21

Un participant, représentant d'une entreprise du quartier, signale que la ligne 21 pose un problème pour son activité. L'échevin rappelle que, lors des rencontres avec la STIB, c'est le bien-vivre de l'ensemble des habitants d'Evere qui compte ; vu le trajet de la ligne, la demande sera transmise.

Trottoirs de l'avenue Mommaerts

La praticabilité et le bon état des passages, trottoirs et accotements, ainsi que la sécurité des piétons, incombent au propriétaire des immeubles. À la suite de rencontres entre la commune et les riverains, des remarques ont déjà été faites pour améliorer le passage des piétons et le déchargement des transporteurs (à suivre). L'avenue doit toutefois être repensée dans son ensemble pour permettre les livraisons et une circulation adaptée.

Revêtement du rond-point rue Colonel Bourg / avenue Georgin

Il est difficile pour la commune d'envisager une rénovation complète tant que la Région n'a pas précisé le passage d'un tram STIB dans l'avenue. Un état des lieux sera fait avec les services techniques pour un rebouchage partiel de l'asphalte et des nids-de-poule. L'état de la voirie dépend aussi fortement du passage des bus, notamment aux arrêts (un problème général dans la commune).

Trottoirs de la rue Colonel Bourg (entre les avenues Georgin et Grosjean)

Outre les travaux en cours, l'état des trottoirs est dû à la croissance des racines des platanes voisins. Une décision doit être prise sur la solution à apporter.

Rue Colonel Bourg : vitesse, rodéos de moto, stationnement en double file

- Vitesse et rodéos de moto : la zone de police est informée ; un aménagement de l'axe est à l'étude.
- Stationnement en double file près des chantiers et d'un centre de contrôle technique, devant un accès pompiers ou un accès de parking : signalé à la police. En cas de problème de circulation, notamment le vendredi, le service de prévention policière intervient pour fluidifier le trafic.
- Sécurité du quartier Colonel Bourg, vu le nombre d'immeubles inoccupés : la police effectue des contrôles à la demande et des rondes dans les immeubles inhabités. Une campagne de prévention (« bonnes pratiques ») est demandée.

Plantations aux abords des ronds-points

Il sera demandé au service des plantations un réaménagement des parterres.

Autres points abordés

Un habitant reprend, sous forme de présentation, plusieurs points déjà abordés :

- Passages piétons (rue Léon Grosjean, rue Hugo Verriest, avenue V-Day) : pour une meilleure visibilité, l'échevin des Espaces verts a été mandaté pour remplacer les plantations actuelles par des parterres fleuris. Sibelga a été contacté pour améliorer l'éclairage, tout en doutant de l'efficacité de la mesure. La zone de livraison actuelle sera réduite dans les prochains jours. La police est invitée à contrôler le respect de la limitation de vitesse.
- Panneau d'interdiction au croisement de la rue Colonel Bourg et de la rue Georges De Lombaerde : faut-il revoir son emplacement ? Noté.
- Sens unique rue Georges De Lombaerde / rue Colonel Bourg : contrôles supplémentaires et étude de l'opportunité d'un sens unique.
- Création d'un passage pour piétons au croisement de l'avenue V-Day et de la rue Verriest : noté.
- Passage de motos sur le chemin piéton du parc Mandela (Clos des Compagnons Bâtisseurs) : une étude sera faite pour placer une barrière (chicane) laissant passer les poussettes et les personnes à mobilité réduite.
- Stationnement : un habitant déplore le stationnement anarchique rue du Maquis et Clos des Bâtisseurs (14 appels au dispatching en 2024). Noté.

Arrêts de bus STIB entre Paduwa et Carène

Le trajet entre ces deux arrêts est plus long que d'autres et ne propose aucun arrêt près d'une zone commerciale fréquentée (grandes surfaces et commerces de l'avenue Mommaerts et de la chaussée de Louvain). Le problème a déjà été évoqué lors des réunions des 14 avril, 21 septembre et 16 novembre 2022, du 7 novembre 2024 et du 20 février 2025. Lors d'une prochaine réunion avec la STIB, l'échevin introduira cette demande.

Incivilités rue Georges De Lombaerde

Des incivilités sont signalées. Le bourgmestre propose de sensibiliser les jeunes et leurs parents d'un club sportif voisin, par l'intermédiaire de leurs entraîneurs.

Éclairage au croisement chaussée de Louvain / rue Georges De Lombaerde

Il s'agit d'une voirie régionale : l'échevin prendra contact pour envisager un aménagement de l'éclairage.

Présence policière

Un coordinateur déplore que l'on ne voie plus de présence policière à pied ou à vélo comme par le passé. La police le regrette également : c'est dû au manque d'effectifs et aux missions de la zone.

Zone de police et Egregoros

Les représentants de la zone de police rappellent qu'ils sont à l'écoute permanente des citoyens, qui peuvent les contacter en cas de besoin. Le représentant d'Egregoros rappelle que le service de médiation est joignable de 9 h à 1 h du matin pour apaiser certaines tensions. Des brochures (lutte contre le cambriolage, médiation, Gardiens de la Paix) accompagnaient le PV d'origine ; elles ne sont pas reproduites ici.

Conseil de quartier du Haut-Evere

Le mandat des membres du Conseil de quartier expire le 1er janvier de l'année qui suit les élections communales. Un appel est lancé aux personnes désireuses de participer activement au conseil et d'en devenir membres effectifs. Cela implique de participer aux réunions trimestrielles et, dans la mesure du possible, aux

activités proposées dans la commune (Evere en Fête, accueil des nouveaux habitants, fête de quartier...).

Clôture

Le CQHE remercie les élus, les représentants de la zone de police et les quatre habitants présents, et regrette l'absence de plusieurs personnes qui avaient demandé une réunion dédiée à la mobilité et à la sécurité. La réunion est levée à 20 h 45. Prochaine réunion : date à préciser (après l'été).

Les réunions du CQHE sont ouvertes à toute personne qui souhaite dynamiser le quartier et contribuer au bien-vivre ensemble.

Version publique du procès-verbal : les noms et coordonnées de particuliers, les listes de présence, les échanges de courriels, les annexes et les rubriques « agenda » de la version d'origine ne sont pas reproduits.